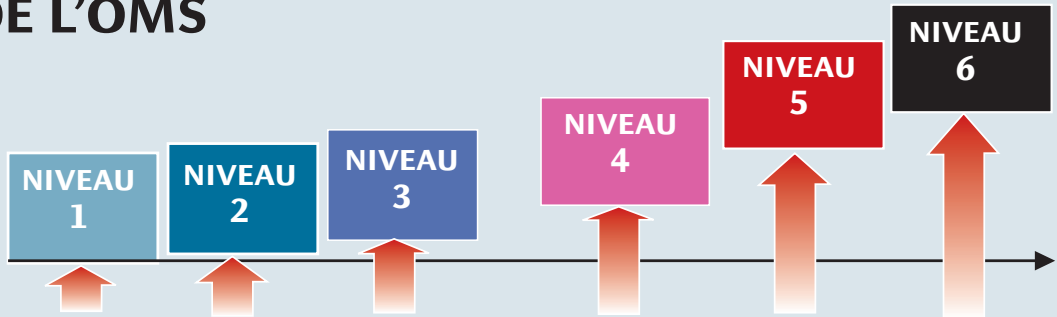


LES DIFFÉRENTES PHASES D'ALERTE DE L'OMS



GENÈVE — L'Organisation mondiale de la santé (OMS) dispose d'une échelle d'alerte de six niveaux concernant une éventuelle pandémie grippale.

Phase 1 : il n'existe pas de virus circulant entre animaux signalé comme cause de contamination chez les humains.

Phase 2 : un virus animal de la grippe a provoqué par le passé des contaminations chez des humains et est considéré comme une menace de pandémie potentielle.

Phase 3 : une souche animale ou mixte animal-humain a provoqué occasionnellement des contaminations ou de petites poches de contaminations, mais le virus ne s'étend pas facilement. Le degré actuel d'alerte dans le monde se situe au niveau 3.

Phase 4 : le nouveau virus peut provoquer de façon soutenue des foyers d'infection et s'adapte à la transmission humaine.

Phase 5 : le virus s'est répandu dans au moins deux pays et provoque des foyers d'infection plus étendus.

Phase 6 : des foyers d'infection plus nombreux se déclarent dans au moins deux régions du monde. Une pandémie est en cours.

Si l'OMS élève son niveau d'alerte au niveau 4 ou 5, cela signifiera une reconnaissance officielle d'une transmission du virus entre humains. Une telle décision de l'OMS inciterait les gouvernements à mettre en place des restrictions de commerce et de voyage en vue de limiter la propagation de l'épidémie.